



Compte rendu du conseil municipal du 26 février 2018

Présents : JALLIFIER Rémy – OTTENHEIMER Thomas - TIMSONET Philippe - PELLISSIER Denis - ANTRESSANGLE Magalie -GUILLET Nelly- CARQUEVILLE Catherine- CERDAN Yann- FREL Lucien- MAGNIN Rachel

Excusée :GAMONET VIDAL Nicole

Secrétaire de séance : Philippe Timsonet

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey Charrasson-

Ordre du jour

1. Station d'épuration : renouvellement de la convention avec le SATESE/Conseil Départemental
2. Convention Groupement de Commande ONF pour marché ETF 2018
3. Délibérations : vente Gravillonneuse // Remboursement frais de déplacement
4. Location parcelles communales : validation décision commission environnement
5. Eau : VEOLIA : Validation contrat affermage // Délibération Assistance maîtrise Ouvrage Département pour mise en place Schéma Directeur
6. Finance : présentation des comptes 2017 « eau et assainissement » + Débat d'orientation budgétaire
7. Baraquements : intervention EPORA/CCRV
8. Bâtiments communaux : planning travaux salle des fêtes + point travaux logement
9. Compte rendus réunions
10. Personnel
11. Questions diverses

1. **Station Epuration :**

La convention conclue avec le SATESE arrive à échéance, il convient de la renouveler. Le service du SATESE accompagne la commune dans les contrôles obligatoires réalisés sur la station d'épuration (2 contrôles /an).

Soumise au vote, la convention d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration, pour une durée de 2 ans à compter de 2018, est approuvée à l'unanimité.

2. **Convention groupement de commande ONF pour marché 2018 :**

Dans le cadre de la dynamisation de l'approvisionnement en bois de la filière bois, la mise sur le marché de bois façonnés bord de route est un objectif des collectivités drômoises. Pour assurer ces approvisionnements en circuit court auprès des scieries, certains propriétaires de forêts relevant du régime forestier ont convenu de se coordonner pour effectuer leurs achats de prestations d'exploitations forestières. Pour se faire, il convient d'adhérer à ce groupement de commande mis en place par l'ONF.

Thomas Ottenheimer propose donc au conseil Municipal de valider cette adhésion à ce groupement de commande. *Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité*

3. **Délibération Vente Gravillonneuse et remboursement frais de déplacement :**

- Délibération Vente Gravillonneuse



Suite à la décision du conseil municipal de mettre en vente l'ancienne gravillonneuse qui n'est plus utilisé par les agents des services techniques, une seule offre jugée sérieuse a été reçue pour un montant de 100 Euros. Il est proposé au Conseil Municipal de l'accepter. ***Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité***

- Remboursement frais de déplacement

Thomas Ottenheimer informe qu'il a perçu directement le remboursement de 137.70 Euros par l'Ordre de la Libération, pour prise en charge des frais de son dernier déplacement au Conseil National des Villes Compagnons de l'Ordre de la Libération. Comme la commune de Vassieux a fait l'avance des frais, il a donc remboursé la commune. Ce remboursement doit être formellement accepté par le conseil et entériné par une délibération. ***Soumis au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité***

4. **Location Parcelles communales** : validation décisions commission environnement

Lors de la commission environnement, la demande de Corentin Jallifier pour la location des parcelles ZB75 (en partie) et ZB19 a été présentée et étudiée. Elle a reçu un accord de principe de la commission. Désormais ***soumise au vote du Conseil, cette demande de location est approuvée à l'unanimité.***

Concernant les locations des parcelles de la Mûre, convoitées par le Gaec de Jossaud et par Mr François Lejeune, un accord partiel entre les deux parties sur la parcelle 119 a été présenté et validé lors de la commission environnement. ***Soumis au vote cet accord est approuvé à l'unanimité (Rachel Magnin ne prend part au vote)*** Par ailleurs, les deux parties réclament des clarifications de la commune sur le sort d'une des parcelles convoitées (parcelle ZB80). Le Conseil prend bonne note de cette demande et s'engage à apporter les réponses aux questions soulevées.

Enfin, lors de la commission environnement, un avis favorable à la réouverture de l'ancienne bascule a été donné, uniquement pour des pesées inférieures à 2000 kilos avec un système de blocage mis en place par le responsable des services techniques. Pour effectuer une pesée, il conviendra de récupérer la clé en mairie aux horaires d'ouverture au public. ***Soumise au vote, cette proposition est acceptée à l'unanimité.***

5. **Eau : VEOLIA** : Validation contrat affermage // Délibération Assistance maîtrise Ouvrage Département pour mise en place Schéma Directeur

- ✓ Validation contrat d'affermage

Suite à la décision prise lors du Conseil Municipal du 05 Février de valider la négociation tarifaire et de finaliser la rédaction du contrat d'affermage avec Veolia pour les 3 années à venir, un projet de contrat a été rédigé par Mme Dzialoszynski. Une réunion de relecture a été organisée le 19 Février avec Mme Dzialoszynski et des élus du Conseil Municipal. Ce projet ainsi relu a été soumis à Veolia qui l'a approuvé. ***Désormais soumis au vote du Conseil Municipal, ce contrat est approuvé à l'unanimité.***

Ce vote marque la fin des négociations engagées depuis l'été 2017 sur le renouvellement du contrat d'affermage. Il entérine une hausse de la part distributeur du prix du m3 dans des proportions « raisonnables » au regard des premières propositions adressées par Veolia et une quasi stabilité des prix de l'abonnement. Le contrat acte également la suppression du compte « gros renouvellement » ce qui signifie que les frais de renouvellement des équipements sont désormais à la charge de la commune. Cette décision a été prise afin de modérer la hausse du prix du m3.

Concernant les discussions avec Veolia, il reste à finaliser les négociations sur la fin du précédent contrat. Les équipes de Veolia se sont engagées à fournir dans les meilleurs délais l'ensemble des informations qu'elles sont tenues de communiquer conformément aux termes du précédent contrat.

- ✓ Délibération Assistance maîtrise Ouvrage Département pour mise en place Schéma Directeur



Comme annoncé lors des précédents conseils municipaux et comme cela a été rappelé lors de la réunion publique du 14 Décembre, les rendements de notre réseau (autour de 40%) nous obligent à engager des actions correctives. La première étape consiste à faire établir un Schéma Directeur afin de mieux maîtriser notre réseau et d'identifier, chiffrer, prioriser les travaux de modernisation indispensables.

Pour mener avec efficacité cette action (préparation du marché, analyse des réponses, suivi des travaux du bureau d'étude retenu, recherche des financements pour cette étude ...), il est proposé d'avoir recours à l'assistance du Conseil Départemental et donc de prolonger la mission de Mme Dzialoszynski. Cette mission est estimée à 5 510.00 Euros HT et sera financée par l'excédent de fonctionnement disponible sur le budget de l'eau.

Soumis au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité.

6. Finance : présentation des comptes 2017 « eau et assainissement » + Débat d'orientation budgétaire

✓ Présentation des comptes 2017 « eau et assainissement »

Après avoir présenté les comptes prévisionnels du budget principal lors du précédent Conseil Municipal, Thomas Ottenheimer présente les résultats prévisionnels des budgets « eau » et « assainissement ». Il s'agit de budgets relativement « simples » avec peu d'opérations sur l'année. Le budget « Eau » reste excédentaire tant au niveau du fonctionnement (excédent de 12 000 Euros) que de l'investissement (Excédent de 72 000 Euros). Toutefois, l'excédent de fonctionnement diminue légèrement cette année du fait du financement de la mission d'accompagnement du Conseil Départemental. L'excédent de fonctionnement servira à couvrir la nouvelle mission d'accompagnement confiée au Conseil Départemental et l'excédent d'investissement permettra de financer la part d'autofinancement du schéma directeur et servira au financement (partiel) des travaux de rénovation du réseau. Enfin, l'endettement sur ce budget diminue progressivement : il est inférieur à 50 000 Euros en baisse de 5 000 Euros.

Le budget « Assainissement » reste excédentaire en fonctionnement (excédent de 21 000 Euros) mais déficitaire en investissement (déficit de 36 000 Euros). L'endettement sur ce budget diminue de près de 9 000 Euros et s'élève à 32 000 Euros. Globalement, ce budget reste déficitaire mais poursuit son redressement.

✓ Débat d'orientation budgétaire

Les résultats des deux dernières années marquent un net redressement de la situation financière de la commune malgré des baisses considérables des dotations de l'Etat. Ces résultats sont liés aux efforts de la collectivité pour minimiser ses dépenses et récompensent la saine gestion financière engagée depuis plus de deux ans. Ils sont aussi la conséquence du report ou de l'annulation de nombreuses des missions de la commune (report des travaux de voirie, report de certains travaux de mise aux normes accessibilité ...). Même s'il convient de rester prudent, ses bons résultats permettent toutefois de restaurer une certaine capacité d'investissement et de relancer quelques dépenses de fonctionnement. C'est dans ce contexte que la construction budgétaire doit être envisagée.

Pour la construction budgétaire, 5 grands thèmes sont identifiés : obligations règlementaires/Bâtiments publics – Vie de village – Aménagement du village – Projets structurants – Voirie/équipement communal. Pour chacun des thèmes, différentes idées sont identifiées et débattues par les conseillers. La réunion publique organisée le 12 Mars permettra d'enrichir cette liste, de dégager des priorités, de planifier des actions et d'engager de premières actions. La commission finance qui se réunira le 21 mars se chargera de construire le budget 2018 qui sera soumis aux votes du Conseil du 26 mars. Thomas Ottenheimer précise que le vote du budget reste un exercice assez « formel » qui n'empêche pas la commune de porter de nouveaux projets en cours d'année.



En marge de ce débat, Thomas Ottenheimer informe que le Conseil Départemental a programmé cette année la reprise de la voirie départementale qui traverse le village. Il suggère au Conseil Municipal de demander le report d'un an de ces travaux afin de rechercher des financements pour la partie des travaux à la charge de la commune et pour étudier la possibilité d'engager et de financer un projet plus global d'aménagement urbain (reprise des trottoirs, pose de ralentisseurs ...). **Soumis au vote, cette proposition de report est approuvée à l'unanimité.**

7. Baraquements : intervention EPORA/CCRV

Suite au précédent Conseil Municipal, la Communauté de Communes accepte d'accompagner le projet aux côtés de la commune et de l'Epora dans le prolongement de l'étude de gisement passée entre la Communauté de Communes et l'Epora. Une délibération en ce sens a été prise par la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal est donc appelé à donner à son tour son accord pour valider le principe d'acquisition et de démolition des anciens baraquements par l'Epora dans le cadre d'une convention tripartite CCRV-Epora-Commune. Cette convention prévoit une étude de faisabilité financée à hauteur de 80% par l'Epora et à 10% par la CCRV et 10% par la Commune. Cette étude est une condition préalable fixée par l'Epora pour ces projets de réhabilitation. Le coût à la charge de la commune est estimé à hauteur de 2 000 Euros. **Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité**

Désormais, Epora va rédiger la convention tripartite. Elle devra être formellement validée et délibérée par la CCRV et la commune puis par Epora lors de leur Conseil d'Administration de Mai. Le délai d'acquisition du tènement reste fixé à 2019. Philippe Timsonet se charge de tenir régulièrement informé l'association des Cévennes de l'avancée des travaux. Une explication détaillée du projet et des modalités d'intervention d'Epora sera proposée dans le prochain Vassivain.

8. Bâtiments communaux :

- ✓ Travaux salle des fêtes :

Deux avenants doivent être approuvés : Lot 2 MENUISERIES : plus value de 4 087 Euros HT (correction mineure de l'avenant soumis au précédent conseil) - Lot 6 ELECTRICITE : moins value de 2 375,20 Euros HT, qui font suite aux nouvelles réactualisations faites par l'architecte en charge du dossier. **Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité.** Le budget global reste respecté à ce jour mais sans reconstruction du local de rangement mais avec quelques travaux complémentaires.

Par ailleurs, la 2^{ème} tranche de travaux va débuter début mars et verra se réaliser le changement des fenêtres, la démolition du local de stockage, le changement des faux plafonds dans la salle, les peintures du bar, les reprises extérieures, l'installation du Système de Sécurité Incendie (...). Les travaux devront être terminés mi Avril, pour le passage de la commission sécurité avant fin Avril pour une réouverture officielle de la salle.

- ✓ Travaux logement Ecole

Travaux logement Ecole : suite au départ du locataire, le logement du 1^{er} étage est libre. Des travaux de rénovation sont en cours de réalisation, notamment la réfection complète de la salle de bains. Une partie des travaux est prise en charge par le personnel communal.

- ✓ Audit énergétique SDED

Comme chaque année, le SDED est venu présenter son audit énergétique pour l'année 2016 sur les bâtiments communaux : une baisse de la consommation a été constatée sur certains bâtis (Salle des fêtes par exemple, suite à la mise en place du thermostat). Par contre, les consommations restent excessives à l'église et surtout en Mairie malgré les améliorations apportées au système et le contrôle rigoureux mis en place. Un recours à un expert chauffagiste est envisagé en complément des échanges avec le SDED et en l'attente de l'audit énergétique 2017.



9. Compte rendus réunions :

- ✓ Commission de Sécurité Piroulet/Maison Sport Nature

Thomas Ottenheimer informe que la commission de sécurité est intervenue en visite périodique au Piroulet et à la Maison Sport Nature. Un avis favorable a été émis pour le Piroulet et un avis défavorable à la Maison Sport Nature. Toutefois, les causes de l'avis défavorable de la Maison Sport Nature ont été rapidement levées et transmises à la commission ; un avis favorable devra être donné lors de la commission de validation du 08 Mars.

- ✓ PNRV/ALAVV

Thomas Ottenheimer et Philippe Timsonet ont participé à la réunion entre les équipes du Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) et le président de l'ALAVV, association gérante du Piroulet. Ils font un point d'avancement des discussions et font part de leur optimisme quant à la finalisation d'un accord global permettant d'assurer la pérennisation du Piroulet. Une prochaine rencontre est programmée en Avril.

- ✓ Maison Sport Nature (MSN)

Thomas Ottenheimer informe de la réunion qui s'est tenue le 20 Février avec le nouveau bureau de la Maison Sport Nature (Ex-Gélinotte). Cette réunion, utile et nécessaire, a permis de poser sur la table toutes les questions en suspend pour la clarification des relations entre la Mairie et l'Association ; cela passera par la rédaction d'un bail commercial.

- ✓ Visite Général Baptiste

La visite du Général Baptiste, Délégué National du Conseil National des Communes « Compagnon de la Libération » a été fortement appréciée. Le Général Baptiste a témoigné d'un réel intérêt pour Vassieux et son histoire. Cette visite a fait l'objet de multiples publications sur le facebook de l'Ordre de la Libération et une lettre d'information « spécial Vassieux » sera diffusée par l'Ordre de la Libération en Mars.

- ✓ PNRV : projet espace Vassivain

Rémy Jallifier et Thomas Ottenheimer ont participé à la 5^{ème} réunion de travail sur « l'espace vassivain » aux côtés, entre autres, de Jacques Adenot, Président du PNRV, et de Pierre Louis Fillet, Président de la Communauté de Communes. Il a été décidé d'impliquer la population dans les travaux de ce groupe de travail avec l'objectif de définir ensemble une vision partagée pour le village que nous voulons pour dans 10/15 ans et d'identifier des projets porteurs. Une réunion publique est envisagée courant Juin.

- ✓ Bureau et Conseil Communautaire

Un point des principaux dossiers de la Communauté de Communes est présenté au Conseil. Comme cela avait été anticipé au moment de la fusion, la situation financière de la CCRV est très dégradée. Le débat d'orientation budgétaire sera principalement axé sur la nécessaire recherche d'économies. Par ailleurs, en cette période budgétaire, le nombre des commissions et réunions de travail se multiplie. Et il est malheureusement difficile aux élus de la commune et plus largement du plateau d'être présents à toutes ses réunions. Philippe Timsonet informe qu'il représentera la commune à l'une des deux réunions d'attribution des subventions.

10. Personnel

Le Conseil Municipal est informé de la démission de Mr Guichardaz de son poste de saisonnier et de la demande de mutation de Mr Roland Fermond. En accord avec ce dernier et sa future collectivité d'accueil, Mr Fermond



quittera la commune mi-Mars. La collectivité doit se donner le temps de la réflexion pour la ré- organisation du service technique. Une réunion de travail du Conseil Municipal est organisée en ce sens le 13 Mars prochain.

Pour le déneigement de la fin de saison, Thomas Ottenheimer propose de ne pas remplacer les deux postes vacants, de n'avoir qu'un chauffeur d'astreinte par semaine et de prolonger le contrat de Mr Yves Bontoux. Si les conditions météo le nécessitent, les prestataires privés seront sollicités. ***Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Le secrétaire de séance, Philippe Timsonet.

